

**Compte rendu de la réunion du Comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)
tenue au siège social du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ),
le 7 octobre 2019 à 13 h 30
sous la présidence de Chantale Simard**

PRÉSENCES

Carl Bouchard, Sabrina Castonguay, Lyse Dufour, Chantale Simard, Cathy Lalancette, France Lapierre, Dany Privé et Mario Simard.

1. MOT DE BIENVENUE

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Carl Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 15 MAI 2019

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 15 mai 2019.

France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 15 MAI 2019

Au point 4.2, Annexe 49, Chantale Simard mentionne qu'elle a utilisé la version de clientèle scolaire de juillet 2019 pour la répartition des périodes dans les écoles primaires. Les membres du comité étaient tous en accord avec cette façon de faire.

Au point 4.3, Poursuite des projets d'enseignants répit 2019-2020, La partie syndicale mentionne qu'elle a reçu quelques commentaires positifs à l'effet que le service d'enseignant répit soit offert dès le début de l'année scolaire. La partie patronale pour sa part précise que certaines directions d'école auraient souhaité que les contrats aient commencé une semaine plus tard. Les deux parties sont satisfaites d'avoir regroupé les périodes d'enseignement de l'annexe 49 et d'enseignant répit et d'avoir offert le service le 26 août dernier.

4. RETOUR SUR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ PARITAIRE ET DES COMITÉS EHDAA DES ÉCOLES

Chantale Simard dépose les clauses 8-9.04 à 8-9.05 de la convention collective 2015-2020 (jointes au présent procès-verbal) ayant pour but de rappeler les rôles et responsabilités de chacun des comités.

5. LISTE DES MEMBRES PAR ÉCOLE DES COMITÉS EHDAA

Chantale Simard dépose la liste des membres par école (jointe au présent procès-verbal). On constate, encore une fois, le trop grand nombre d'enseignants dans certaines écoles.

6. ÉTAT DE SITUATION DES GROUPES SPÉCIALISÉS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE :

PRIMAIRE

Lyse Dufour fait état des groupes spécialisés au primaire et leur composition.

NDDA	Classe « Caméléon »	6 élèves	(deux places disponibles)
Ste-Thérèse	Classe « Élèves handicapés »	8 élèves	(aucune place disponible)
Hébert	Classe « Hénergie »	9 élèves	(une place disponible)
Mgr. Bluteau	Classe « Kangourou »	8 élèves	(aucune place disponible)

Lyse Dufour et Chantale Simard donnent quelques précisions concernant la mise sur pied d'un service spécialisé à l'école Notre-Dame avec la nouvelle mesure 15313. Chantale Simard mentionne que cette classe de type « développemental » est ouverte sous forme de projet pilote et précise que deux places sont présentement réservées pour les élèves de l'école Benoit-Duhamel. Cette classe porte le nom de centre « Le Cactus », elle offre un soutien sécurisant à ces élèves en plus d'offrir un plan d'intervention, d'action et de réintégration. Présentement, seulement deux élèves sont au centre et d'autres élèves devraient se joindre au groupe dans les prochaines semaines. Quant à elle, la partie syndicale souhaite l'ouverture d'un plus grand nombre de classes fermées dans l'organisation scolaire pour la prochaine année. La partie syndicale mentionne que les enseignantes et enseignants au primaire demandent depuis plusieurs années l'ajout de classes spécialisées pour venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers.

SECONDAIRE

Lyse Dufour donne quelques précisions concernant les différents groupes spécialisés au secondaire.

Cité étudiante	7 groupes
Centre Jeunesse La Chesnaie	2 groupes
Polyvalente des Quatre-Vents	8 groupes
Polyvalente de Normandin	2 groupes
Polyvalente Jean-Dolbeau	5 groupes
École Le Tournant	4 groupes
École secondaire Des Chutes	4 groupes

7. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

7.1 RÉPARTITION DES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT EN ORTHOPÉDAGOGIE 2019-2020

Chantale Simard donne quelques précisions concernant la répartition des périodes lorsqu'il y a des écoles institutionnelles.

7.2 PROJET ENSEIGNANT RÉPIT ET ANNEXE 49 2019-2020

Chantale Simard dépose la liste des 10 contrats d'enseignement (enseignants répit et annexe 49) du 26 août 2019 au 21 février 2020 (jointe au présent procès-verbal).

8. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

8.1 RÉPARTITION DES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT EN ORTHOPÉDAGOGIE 2019-2020

Chantale Simard dépose la liste des périodes d'enseignement en orthopédagogie pour chacune des écoles secondaires (jointe au présent procès-verbal).

8.2 ALLOCATION EN SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE (ANNEXE 49)

Chantale Simard dépose la répartition des périodes d'enseignement pour chacune des écoles secondaires (jointe au présent procès-verbal). Le service d'aide en soutien à la composition de la classe sera offert entre le 20 novembre 2019 et le 12 juin 2020.

8.3 LISTE DES ENSEIGNANTS RESSOURCES

Chantale Simard dépose la liste des enseignants ressources (jointe au présent procès-verbal).

9. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Les prochaines rencontres du Comité paritaire EHDAA sont prévues le 6 février 2020 ainsi que le 11 mai 2020 à 13 h 30 au bureau du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ).

Fin de la rencontre à 15 h 10.
